

# Lettre ouverte à :

- Mrs Abdel Aïssou Sous-Préfet de Senlis,
- Alain Blanchard Vice-président du Conseil Général de l'Oise,
- Alain Chevrel Inspecteur d'Académie de l'Oise,
- Rodolphe Bral, Principal du Collège Marcel-Pagnol à BETZ (Oise),
- Mme Madame Annick Piquet Directrice de la DDASS de l'Oise.

Madame, Messieurs,

*"Le pire scénario possible"* ces termes de Rodolphe Bral, Proviseur du Collège Marcel-Pagnol de Betz, résument à eux seuls non seulement l'échec de l'identification sanitaires de l'origine des pathologies constatées sur les élèves, mais ils sont aussi le constat d'un "désastre" psychologique sur l'ensemble des élèves et leurs parents.

Comment a-t-on pu procéder à la réouverture du collège sans avoir identifié l'origine des symptômes !. Force est de constater que déjà environ 10 % des parents d'élèves avaient refusé d'envoyer à juste raison leurs enfants à la réouverture du collège, qu'en sera-t-il le 12 mars si les autorités en charges du dossier n'ont pas cherché à identifier toutes les causes environnementales possibles.

Depuis le 13 février 2007, date du communiqué de l'AFP, Next-up propose en toute transparence une information scientifique et un près-dossier d'études techniques sur cette affaire comme rarement des parents d'élèves ont pu en disposer pour se faire une opinion.

Pour corroborer les derniers événements consécutifs à la dernière fermeture brutale du collège, il a été mis en ligne un nouveau schéma correspondants aux impacts verticaux (inclinaison) des faisceaux d'irradiation sur la zone du collège afin de déterminer si les bâtiments étaient touchés directement.

Le dernier relevé in situ fait apparaître que le deuxième étage du nouveau bâtiment, correspondant au lieu du déclenchement brutal des dernières pathologies, correspond aussi à la trajectoire horizontale (azimut ou abscisse) et verticale (tilt ou ordonnée) de deux faisceaux.

[La publication de ce schéma](#) met fin au dossier d'étude préliminaire, il est maintenant nécessaire d'étudier avec précision l'ensemble des éléments avec un accès non seulement aux bâtiments et installations sur zone, mais aussi aux témoignages des intervenants sur le site depuis le début de l'année 2007, et obtenir par mesures conservatoires l'ensemble des logs (antériorités informatiques légales) correspondantes au 12 février 2007.

N'oublions pas que la question essentielle sur cette affaire reste toujours :

- Qu'est-ce qui a changé depuis le lundi 12 février 2007 dans l'environnement du collège Marcel-Pagnol ?.

L'**INERIS** ([Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques](#)) qui est un établissement public à caractère Industriel, mais aussi commercial placé sous la tutelle du ministère de l'Écologie et du Développement durable a été choisi pour enquêter dans l'affaire du collège Marcel-Pagnol.

Question : A-t-on "frappé à la bonne porte" en faisant appel à cet organisme pour le collège de Betz?.

En effet il existe, l'**INRS** ([Institut National de Recherche et de Sécurité](#)) un autre organisme qui lui ressemble étrangement et qui est une composante de l'Institution Prévention de la Sécurité Sociale (Caisse nationale de l'assurance maladie, Caisses régionales d'assurance maladie et Caisses générales de Sécurité sociale). Il arrive souvent que ces deux organismes travaillent en synergie.

Nous pouvons lire dans sa fiche de présentation : *"La perception sociale des risques est aujourd'hui faite d'incertitude en même temps que de médiatisation. C'est en se fondant sur des connaissances scientifiques et techniques, c'est aussi en prenant en compte les attentes politiques, sociales et économiques que l'INRS développe sa stratégie d'action . . ."*

*D'autre part, un pôle Etudes et Recherches pluridisciplinaire est consacré à l'émergence de nouvelles connaissances et par conséquent, à l'évaluation et à l'anticipation des besoins. . .*

*Ainsi, les domaines de compétences de l'INRS sont-ils variés, ils portent à la fois sur les risques : **physiques** (bruit, vibrations, **ondes électromagnétiques** - ndlr: RNI-), chimiques (solvants, poussières...), biologiques (de type infectieux, immunoallergiques, toxiques ou cancérigènes). . . "*

Face aux réalités du contexte général des travaux sur la zone du Collège Marcel-Pagnol de Betz, il est impensable que toutes les pistes pouvant générer un risque environnemental ne soient pas étudiées.

Le matin même de la réunion générale d'explication des autorités aux parents d'élèves concernant la reprise des cours, une de nos équipes est tombée nez à nez au pied du château d'eau sur environ une quinzaine de personnes, avec 11 véhicules non sérigraphiés et pour la plupart immatriculés dans le 60.

Ces personnes manifestement étaient en réunion, et s'intéressaient aux nouvelles armoires électriques, électroniques ainsi qu'aux travaux réalisés il y a de cela quelques jours à la station de base des antennes relais.

Le soir même à la réunion d'information destinée aux parents d'élèves, un parent a légitimement posé aux personnes présentes à la tribune une question sur les antennes relais dont les faisceaux irradiant directement le collège, . . . tout le monde s'est demandé de quoi il parlait !.

Pire, lorsqu'il évoqua ensuite la réunion du matin à la station de base des antennes relais avec 11 véhicules, il lui fût publiquement répondu : "*ils devaient faire des travaux de maintenance*".

Soyons sérieux, un jour avant au même endroit, la même équipe était tombée aussi nez à nez avec une équipe de maintenance, soit deux véhicules sérigraphiés Orange et SFR, qui ont préféré disparaître.

Le problème étant qu'un autre parent qui était présent, a dû s'écarter momentanément de cette réunion pour prendre un appel sur son téléphone portable, une personne dont nous tairons le nom et la qualité l'a suivi, pour . . . lui demander de ne plus évoquer le sujet des antennes relais, plusieurs personnes étant témoins.

Nous demandons que les autorités en charge du dossier de Collège Marcel-Pagnol de Betz, fassent étudier par des professionnels l'affaire du Collège de Betz, qu'aucune impasse sur aucune piste ne soit écartée, la vérité et la santé des enfants passent avant toutes autres considérations.

A cette fin, au vu des faits constatés et de la tournure que prennent les événements, nous demandons à :

- Mrs Abdel Aïssou Sous-préfet de Senlis,
- Alain Chevrel Inspecteur d'Académie de l'Oise,
- Rodolphe Bral, Principal du Collège Marcel-Pagnol,
- Alain Blanchard Vice-président du Conseil Général de l'Oise,
- Mme Madame Annick Piquet Directrice de la DDASS,

de procéder à la nomination de deux entités distinctes indépendantes pour réaliser chacune un rapport sur les événements du Collège Marcel-Pagnol de BETZ, à savoir :

- Une enquête indépendante de l'INRS.
- Une enquête indépendante civile, pilotée par un expert agréé, dont la composition du groupe serait la suivante :
  - 1 Expert agréé, Dr en Physiologie.
  - 1 Spécialiste en RNI.
  - 1 Bio-Ingénieur structure et RNI.
  - 1 Ingénieur mesures.

Nous souhaitons que cette décision soit prise le plus rapidement possible afin que toute ambiguïté soit levée pour la rentrée des élèves ce 12 mars 2007.

Salutations respectueuses.

Next-up.

24 Février 2007.